

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE ET EN MAINS PROPRES

Le 21 novembre 2018

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bureau 255
Montréal (Québec)
H4Z 1A2

**Objet : R-4057-2018 HQD – Demande relative à l'établissement des tarifs
d'électricité de l'année tarifaire 2019-2020 /
ROÉÉ - PLANIFICATION DE L'AUDIENCE DU 6 AU 21 DÉCEMBRE 2018**
n/d : 1001-019

Chère consœur,

Conformément à la lettre procédurale de la Régie du 12 novembre dernier (A-0028), le Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROÉÉ) communique les informations suivantes pour l'audience qui aura lieu du 6 au 21 décembre 2018 :

- **Liste et qualification des témoins :** Le ROÉÉ fera entendre deux témoins ordinaires, soit M. Bertrand Schepper et M. Jean-Pierre Finet, analystes externes en énergie pour le Regroupement,
- **Temps requis pour la présentation de la preuve :** Le ROÉÉ prévoit avoir besoin d'une période d'environ 30 minutes pour la présentation de sa preuve.
- **Temps prévu pour le contre-interrogatoire :** Le ROÉÉ prévoit environ 45 minutes pour contre-interroger les témoins d'Hydro-Québec réparties comme suit :
 - 10 minutes pour le contre-interrogatoire de M. Éric Filion;
 - 35 minutes pour le contre-interrogatoire du Panel 3.

Par ailleurs, le ROÉÉ ne prévoit pas contre-interroger les autres panels d'Hydro-Québec ni les témoins des autres intervenants. Toutefois, le ROÉÉ demande à la Régie de lui réserver cette faculté en fonction de l'évolution du dossier lors de l'audience.

- **Temps prévu pour l'argumentation finale.** Le ROÉÉ prévoit une période de 30-40 minutes pour son argumentation finale.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE

(s) Franklin S. Gertler

Franklin S. Gertler, avocat

FSG/bz

cc: (courriel seulement)
Me Simon Turmel, Hydro-Québec
Bertrand Schepper, analyste
Jean-Pierre Finet, analyste
Laurence Leduc-Primeau, coordination ROÉÉ